



CONSEIL GÉNÉRAL DE SAINT-MAURICE

COMMISSION D'URBANISME – 2021-2024

Objectifs et programme de législature

COMPOSITION DE LA COMMISSION D'URBANISME 2021-2024 (CoUrb)

Président : Dominique Robyr (PLR)

Rapporteur : Raymond Vincent (PDC)

Membres : Farquet Christelle (PDC), Coquoz Mikaël (PDC), Rappaz Gaël (PDC), Morzillo Paola (PLR), Antony Julien (PLR)

1. Missions de la CoUrb selon règlement CG

Les 4 tâches prévues par le règlement du Conseil général sont les suivantes :

(selon art. 15 du Règlement CG)

1. Etudier et analyser les objets relatifs à l'urbanisme, les travaux publics et l'aménagement du territoire
2. Examiner le budget, les comptes, les demandes de crédits supplémentaires et de crédits d'engagement sous l'aspect de l'urbanisme, des travaux publics et de l'aménagement du territoire
3. Soumettre des propositions au Conseil général à l'intention de la Municipalité

(selon art. 17 du Règlement CG)

4. Fournir un rapport de son travail à la fin de chaque année.

2. Objectifs

La CoUrb, législature 2021-2024, s'engage à effectuer les analyses des objets proposés au vote du Conseil général et à effectuer des propositions à la Municipalité avec les objectifs suivants :

- Entretenir, assainir, améliorer au besoin les infrastructures existantes (bâtiments scolaires et administratifs ; eau potable, eaux usées, infrastructures des sociétés locales, etc.) ;
- Favoriser la mobilité douce
- Favoriser le maintien et l'implantation d'entreprises
- Favoriser l'écologie, les économies d'énergies et la production d'énergie renouvelable
- Contenir les coûts relatifs à l'eau potable, aux eaux usées et à l'élimination des déchets
- Entretenir et développer les infrastructures sportives

3. Mise en oeuvre

Il est prévu que la CoUrb se réunisse au minimum à l'occasion de la validation des règlements relatifs à l'urbanisme et l'aménagement du territoire ainsi que ceux relatifs aux travaux publics, la gestion des déchets, la fourniture de l'eau et de l'électricité et la gestion des eaux usées. Un rapport d'analyse sera établi à l'intention des conseillers généraux.

Il est prévu également que la CoUrb se réunisse à l'occasion de la validation des budgets annuels, pour l'analyse des sujets susmentionnés. Un rapport d'analyse sera également établi.

Enfin, la CoUrb établit ponctuellement, selon les opportunités, des propositions et des analyses sous la forme de rapports à l'intention du Conseil général ou de la Municipalité.

4. Thèmes d'analyse et propositions

Plans de quartier, urbanisme et aménagement du territoire

1. En général

- Agir dans le sens d'une densification de la ville
- Développer la cohabitation des divers type de mobilités
- Améliorer l'attractivité du centre-ville, notamment de la Grand-Rue
- Favoriser les aménagements créant des postes de travail

2. Quartier de la gare

- Définir les besoins en logements, espaces commerciaux, hôteliers et administratifs
- Définir les possibilités en fonction des besoins
- Coordonner les différents acteurs (privés, semi-publics, publics)

3. Règlements d'aménagement

- Étudier l'opportunité de modifier les coefficients d'utilisation du sol dans le sens d'une densification du territoire vu l'impossibilité d'étendre le territoire constructible

4. Ancienne cimenterie

- Analyser les possibilités d'utilisation parcimonieuse de la zone dans le sens de la création d'emplois

5. Place d'armes d'Épinassey

- Vérifier le respect des normes en matière de bruit et de pollution

Mobilité et parkings

1. Mobilité automobile

- Planifier l'entretien du réseau routier communal
- Étudier la possibilité de desservir St-Maurice par des navettes autonomes (Épinassey, Lavey, ...)

2. Mobilité douce

- Mener à terme le développement des 4 axes menant à la gare pour les piétons et les cyclistes, notamment côté Epinassey
- Etudier les possibilités d'amélioration, à l'intention des vélos et des piétons, de l'axe direction Monthey en supprimant l'écrou « dangereux » du château

3. Parking

- Valider la proposition de la Municipalité, à savoir dédier le parking de la caserne des pompiers au co-voiturage
- Assainir le parking Val-de-Marne

Bâtiments et infrastructures

1. Bâtiments et infrastructures publiques

- Planifier l'assainissement des bâtiments et infrastructures communales (isolation ; entretien) au gré des besoins et opportunités
- Inventorier les bâtiments (âge ; vétusté ; utilisation ; volume ; consommation d'énergie ; etc.)
- Favoriser le chauffage à distance des bâtiments (Calorabois ; AGEPP)

2. Bâtiments privés

- Favoriser la connexion au réseau de chauffage à distance (Calorabois ; AGEPP)
- Améliorer sur le site internet l'information aux particuliers concernant l'aide administrative dans le cadre de projets d'assainissement (isolation des bâtiments ; remplacement du système de chauffage, subventions, ...)
- Informer sur les possibilités d'économie d'énergie et de la gestion écologique des bâtiments et jardins

3. Parcs et jardins publics

- Valoriser les parcs et jardins publics (parc de la Tuilerie, promenade et parc Udriot,...)

Energie et eaux

1. Viser l'obtention du label Cité de l'énergie
2. Favoriser la production d'énergies locales
 - Valoriser Calorabois et les possibilités de production de chaleur
 - Suivre le développement de l'AGEPP
 - Étudier les possibilités de développement de mini/micro hydraulique
 - Étudier les possibilités de développement d'énergie solaire
3. Assurer la sécurité de l'approvisionnement électrique en cas de panne importante
4. Assurer la sécurité de l'approvisionnement en eau potable
 - Examiner l'efficacité des captages actuels
 - Étudier la création de nouveaux captages en altitude pour éviter de pomper dans la nappe phréatique
 - Assainir les conduites pour diminuer les pertes du réseau
5. Traitement des eaux usées
 - Analyser l'opportunité de la connexion à la nouvelle STEP intercommunale (Futurostep)
 - Contenir les coûts du service auto-financé
 - Démanteler la STEP actuelle ainsi que celle de Mex
 - Analyser l'état du réseau d'égouts et détecter les parties usées
6. Création des séparatifs des eaux claires
 - Inventorier les séparatifs existants et à créer
 - Examiner la possibilité d'imposer des puits perdus pour les bâtiments privés, si cela possible

Gestion des déchets

1. En général
 - Favoriser le tri des déchets et le recyclage
 - Réduire le littering
 - Améliorer la qualité des écopoints et y réduire les incivilités
2. Nouvelle déchetterie
 - Analyser les projets proposés pour l'assainissement ou le remplacement de la déchetterie principale
 - Contenir les coûts pour ce service autofinancé